

**COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 décembre 2019**

Le seize décembre deux mille dix neuf à 18 h 30, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués le dix décembre deux mille dix neuf, se sont réunis à la Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Présidente.

Monsieur Paul FOURNIE, Dixième adjoint, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil municipal : 35

Membres du Conseil municipal en exercice : 34

PRESENTS : 23

Christine GUILLEMY, Gérard GROSLAMBERT, Céline BRASSEUR, Frédéric ROUSSEL, Jacky BOICHOT, Gérard BOCQUILLON, Isabelle FENAUX, Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Véronique NICKELS, Paul FOURNIE, Bernard SIMON, Béatrice JEHLE, Didier COGNON, Michèle LEMAIRE, Sophie NOEL, Jessica GOULIN, Pierre ETIENNE, Catherine SFEIR, Karine COLOMBO, André Xavier RESLINGER, Arnaud LAMOTTE, Philip VIEL, Laurence AÏDAN

EXCUSES : 10

Frédéric PERRIN, Patrick VIARD, Marie-Christine MURGIDA, Valérie NEDELEC, Johann CLERC, Abbès DJANTI, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Marielle THIBOUT, Alain DOUILLOT, Michel SULTER

ABSENT : 1

Axel CAUSIN

PROCURATIONS : 6

Frédéric PERRIN à Céline BRASSEUR, Patrick VIARD à Jacky BOICHOT, Marie-Christine MURGIDA à Gérard GROSLAMBERT, Valérie NEDELEC à Laurence AÏDAN, Johann CLERC à Jessica GOULIN, Abbès DJANTI à Philip VIEL

Madame le Maire ouvre la séance.

N° 2019/146 - budget principal - décision modificative n°4

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver cette décision modificative n°04 du budget qui s'équilibre à 1,00 euro en fonctionnement et s'équilibre à 1 805 890,00 euros en investissement.

N° 2019/147 - Autorisation de programme - création

Le Conseil municipal décide à l'unanimité (Arnaud LAMOTTE ne prend pas part au vote) d'approuver la création de l'autorisation de programme suivante :

AUTORISATION DE PROGRAMME 2019

1 - Batiment Michelet

Inscription des crédits pour travaux Michelet.
Les demandes de subventions sont en cours d'élaboration.

programme : Batiment Michelet

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération au 31/12 : 1 450 000,00

Degré de réalisation : 0 %

| | | PRÉVISIONNELS | 2019 | 2020 | CUMUL |
|------------------------------|-----------------------|---------------------|----------|---------------------|---------------------|
| | | | prevu | prevu | |
| DEPENSES | Crédits prévisionnels | 1 450 000,00 | - | 1 450 000,00 | 1 450 000,00 |
| | Dépenses | 1 450 000,00 | - | 1 450 000,00 | 1 450 000,00 |
| RECETTES | Crédits prévisionnels | - | - | - | - |
| | Subventions | - | - | - | - |
| BESOIN DE FINANCEMENT | | 1 450 000,00 | - | 1 450 000,00 | 1 450 000,00 |

N° 2019/148 - Ouverture des crédits 2020 par anticipation

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'ouverture :

- des crédits d'investissement par anticipation pour les opérations suivantes :

Sur le budget principal de la ville

| N° de l'opération | Crédits ouverts en 2019 | Ouverture de crédits en 2020 | % |
|---------------------------------|-------------------------|------------------------------|-----|
| 1240 - SIGNALISATION | 183 384 | 14 670 | 8% |
| 1290 - INFORMATIQUE | 219 075 | 43 815 | 20% |
| 1008 - ECLAIRAGE PUBLIC | 545 417 | 136 354 | 25% |
| 1197 - BATIMENTS ADMINISTRATIFS | 960 296 | 240 074 | 25% |

- des crédits d'investissement sur le budget principal au compte 458 correspondant aux inscriptions des budgets primitifs 2019 des budgets « eau » et « assainissement » suite au transfert des compétences.

| N° de l'opération | Crédits ouverts en 2019 | Ouverture de crédits en 2020 | % |
|--|-------------------------|------------------------------|-----|
| Chapitre 4581 - opération sous mandat dépenses | 737 878 | 147 000 | 20% |

N° 2019/149 - Engagement partenarial avec la DDFIP et la Trésorerie - Avenant n°01

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°01 au contrat d'engagement partenarial avec la DDFIP et la Trésorerie afin de réaliser de nouvelles actions telles que l'amélioration des recouvrements des produits locaux, l'optimisation des bases fiscales sur un panel de bâtiments classés 5 et 6 et la formation des membres de la nouvelle CIID issue des futures élections.

N° 2019/150 - Transfert de la compétence eau et assainissement des eaux usées à l'agglomération - Signature d'une convention financière avec l'agglomération

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention financière qui sera conclue entre l'agglomération et la ville de Chaumont afin de fluidifier les circuits financiers et permettre à chaque collectivité de supporter ses propres dépenses et encaisser ses propres recettes.

N° 2019/151 - Compétences « Eau » et « Assainissement des eaux usées » : approbation et autorisation de signer certaines conventions à conclure avec la communauté

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le cadre-type de convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à conclure avec la communauté afin d'assurer le suivi de certaines opérations de travaux au nom et pour le compte de la communauté devenue maître d'ouvrage et d'autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble de ces conventions et à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

N° 2019/152 - Mise à disposition des biens suite aux transferts des compétences « Eau potable », « Assainissement collectif des eaux usées » et « Eaux pluviales »

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens et équipements avec l'Agglomération de Chaumont suite au transfert des compétences « Eau potable », « Assainissement collectif des eaux usées » et « eaux pluviales » au 1^{er} janvier 2020 et à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tout document afférent à cette affaire.

N° 2019/153 - Transfert de la compétence eau et assainissement des eaux usées à l'agglomération - Clôture du budget annexe assainissement

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de clôturer le budget annexe assainissement au 31/12/2019, de réintégrer les éléments d'actif et de passif de ce budget au budget principal, d'autoriser Madame le Maire à réaliser les mouvements comptables liés à la clôture et à signer toutes les pièces utiles et nécessaires liées à la clôture.

N° 2019/154 - Transfert de la compétence eau et assainissement des eaux usées à l'agglomération - Clôture du budget annexe eau

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de clôturer le budget annexe eau au 31/12/2019, de réintégrer les éléments d'actif et de passif de ce budget au budget principal, d'autoriser Madame le Maire à réaliser les mouvements comptables liés à la clôture et à signer toutes les pièces utiles et nécessaires liées à la clôture.

N° 2019/155 - Attribution de subventions

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

Bureau des Etudiants → 2 500 € ;
Génération Roc → 4 000 € ;
Nouveau Relax (M. BOCQUILLON ne prend pas part au vote) → 562 000 € pour l'année 2020 ;
MJC → 83 460 € pour l'année 2020 ;
GIP le Signe, centre national du Graphisme → 750 000 € pour l'année 2020 ;
CVB52HM (M. GROSLAMBERT ne prend pas part au vote) → 208 000 € soit un acompte de 80 % sur la subvention 2020 ;
OMS (Mmes FENAUX et GOULIN et M. GROSLAMBERT ne prennent pas part au vote.) → 14 640 € soit un acompte de 60 % sur la subvention 2020.

N° 2019/156 - Tarifs 2020

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Créer un nouveau tarif pour l'utilisation des stades par des associations extérieures ou clubs extérieurs ;
- Supprimer la dénomination de ligne « Association extérieure et comité d'entreprise » concernant les tarifs de la salle des fêtes pour la renommer « Autre » et supprimer les tarifs « Autre » afin de permettre aux producteurs de spectacle de se produire à la salle des fêtes avec un tarif plus attractif ;
- Supprimer la location d'une sonorisation portable amplifiée dans les tarifs de location de matériels ainsi que le panneau sur pied « route barrée » ;
- Modifier, comme suit, certains articles de matériels mis à la location : podium 24 m² bâché (au lieu de 96 m²) et tribune de 200 places maximum au lieu de 220 ;
- De modifier les catégories tarifaires concernant les tarifs des gymnases ;
- D'adopter les tarifs ci-dessous, présentés toutes taxes comprises, qui seront applicables à compter du 1er janvier 2020 et qui ont été augmentés de 1,7 % conformément à l'indice INSEE des prix à la consommation de la rubrique « autres services » de septembre 2019.

N° 2019/157 - Affouages de Brottes - exercice 2019

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le prix de l'affouage à 17 €, de désigner Messieurs LABACHE, SUGNEAU et CANTONNET, garants et d'adopter les modalités de concession des affouages à Brottes pour l'exercice 2019.

N° 2019/158 - Rapport d'exploitation et de suivi d'exploitation du réseau de chaleur de la ville de Chaumont pour l'exercice 2018.

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel du délégataire et du rapport de suivi d'exploitation du réseau de chaleur de la Ville de Chaumont pour l'exercice 2018 présenté par le délégataire en CCSPL le 19 novembre 2019.

N° 2019/159 - Compte rendu d'activité de la concession de distribution publique de gaz naturel (GrDF) pour l'exercice 2018

Le Conseil municipal prend acte du compte rendu d'activité de la concession, pour l'exercice 2018 présenté par le délégataire en CCSPL le 19 novembre 2019.

N° 2019/160 - Rapport de la société Chaumont Images et Lumières, délégataire du contrat de partenariat public - privé portant sur le financement, la conception, la reconstruction, la maintenance et l'exploitation des installations de signalisation lumineuse tricolore, d'éclairage public, des éclairages de stades, des illuminations festives et de la mise en valeur du patrimoine, pour l'année 8 du contrat

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel de la Société Chaumont Images et Lumières, Délégataire, pour l'exercice 2018/2019 (année 8) qui a été présenté par le délégataire en CCSPL le 19 novembre 2019.

N° 2019/161 - Plan de prévention du bruit dans l'environnement 2019-2023 (PPBE) - Mise à disposition du public

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Mme le Maire à organiser la mise à disposition du public du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) 2019-2023.

N° 2019/162 - Forfait communal à verser à l'institution privée Oudinot à compter de l'année scolaire 2019/2020

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de remplir son obligation de financement des coûts de fonctionnement des bâtiments de l'école « Sainte Marie » pour l'année scolaire 2019/2020, en affectant un forfait de 206,28 € par élève des classes élémentaires et d'autoriser Madame le Maire à signer et prendre toutes mesures nécessaires permettant la bonne réalisation de cette décision.

N° 2019/163 - Avenant à la convention de partenariat entre la Ville de Chaumont, l'Agglomération de Chaumont et le GIP Haute-Marne pour la période 2015/2020

La ville de Chaumont a été dotée d'une enveloppe de 12 640 € qui ont été fléchés pour certaines opérations lors du conseil municipal du 15 février 2018.

Il s'avère que le coût de certains travaux, aujourd'hui achevés, ait été inférieur. De plus, d'autres opérations ont été repoussées en 2023. Par conséquent, il convient de réaffecter un reliquat de crédit disponible de 1 351 859 €.

| Opération | Portage | Coût total HT prévisionnel | Participation GIP sollicitée | Observations |
|---|------------------|----------------------------|------------------------------|---|
| Construction d'un centre aquatique, salle de sport et de spectacle | Agglomération | 30 372 244 | 9 111 673 | Augmentation du taux de subvention de 26 à 30 %, soit + 1 M€ de subventions |
| Transformation d'un ancien groupe scolaire en maison des associations (Pole associatif Rostand) | Ville | 3 879 077 | 1 163 723 | Dossier soldé : Actualisation du plan de financement (montant total réalisé et subvention GIP versée) |
| Espace dédié aux services publics de formation professionnel et d'insertion (Mission Locale) | Ville | 610 723 | 158 788 | Dossier soldé : Actualisation du plan de financement (montant total réalisé et subvention GIP versée) |
| Aménagement du cœur de quartier Rochotte (phase 2) | Ville | - | - | Report du projet |
| | Chaumont Habitat | - | - | Report du projet |
| Plan Ecole | Ville | 2 183 278 | 572 154 | Actualisation du montant HT du projet et augmentation du taux de subvention |
| Implantation des Restos du Cœur dans le bâtiment de l'ancienne école Guizot | Ville | 133 548 | 40 064 | Dossier soldé : Actualisation du plan de financement (montant total réalisé et subvention GIP versée) |
| Rénovation des installations techniques de la Maison du Livre et de l'Affiche - Les Silos | Ville | 811 809 | 243 543 | Projet inchangé |
| Réfection des vestiaires du stade Daniel Louis | Ville | 555 147 | 166 544 | Dossier soldé : Actualisation du plan de financement (montant total réalisé et subvention GIP versée) |
| Démolition de l'internat de l'ancien lycée du Haut du Val | Ville | 505 120 | 151 536 | Nouveau projet |
| Création d'un groupe scolaire à la Rochotte (Tranche 1) | Ville | 3 439 917 | 1 031 975 | Nouveau projet |
| TOTAL | | 42 490 863 | 12 640 000 | |

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'entériner les changements apportés à la convention de partenariat et d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat conclue entre la Ville de Chaumont, l'Agglomération de Chaumont et le GIP Haute-Marne pour la période 2015-2020.

N° 2019/164 - Autorisation d'ouvertures dominicales accordées par Madame le Maire au titre de l'année 2020

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable à l'ouverture de l'ensemble de ces commerces les dimanches indiqués ci-dessous sur la commune de Chaumont pour l'année 2020, de dire que les dimanches concernés par la dérogation d'ouverture seront autorisés par arrêté municipal, et d'autoriser Madame le Maire, à prendre ledit arrêté municipal.

- pour l'ensemble des commerçants hormis les bazars (4179B) et commerces de détail automobile :

- | | |
|----------------------------|--------------------------------|
| - 12 janvier 2020 | - 18 octobre 2020 (automnales) |
| - 07 juin 2020 | - 06 décembre 2020 |
| - 21 juin 2020 | - 13 décembre 2020 |
| - 28 juin 2020 | - 20 décembre 2020 |
| - 16 octobre 2020 (soirée) | - 27 décembre 2020 |
| - 17 octobre 2020 (soirée) | |

- pour les commerçants appartenant aux branches d'activités : autres commerces de détails en magasin non spécialisés (4179B) :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| - 11 octobre 2020 | - 22 novembre 2020 |
| - 18 octobre 2020 | - 29 novembre 2020 |
| - 25 octobre 2020 | - 06 décembre 2020 |
| - 01 novembre 2020 | - 13 décembre 2020 |
| - 08 novembre 2020 | - 20 décembre 2020 |
| - 15 novembre 2020 | - 27 décembre 2020 |

- pour les commerçants appartenant aux commerces de détail automobile (service de la distribution et de la réparation automobile) :

- | | |
|-------------------|--------------------|
| - 19 janvier 2020 | - 11 octobre 2020 |
| - 15 mars 2020 | - 29 novembre 2020 |
| - 14 juin 2020 | |

N° 2019/165 - Acquisition de l'oeuvre "cerf" par la Ville de Chaumont à l'artiste Bruno LEMEE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'acquisition de l'œuvre « Cerf » par la Ville de Chaumont pour un montant de 2 100,00 €, en vue de l'intégrer au patrimoine de la Ville et d'autoriser le Maire de Chaumont à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

N° 2019/166 - Adhésion de la Ville de Chaumont à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2019

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le principe d'adhésion de la Ville à la fondation du patrimoine pour l'année 2019 et de verser la

cotisation afférente aux services proposés d'un montant de 600,00 €. Cette dépense est inscrite au BP 2019.

N° 2019/167 - Délégation de service public - Rapport d'activité 2018 de la SARL "Les Ecrans de Chaumont", délégataire

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité du délégataire de la SARL « Les Ecrans de Chaumont » présenté à la CCSPL du 27 novembre 2019.

N° 2019/168 - Complexe cinématographique "A l'Affiche" - Approbation de la nouvelle grille tarifaire - Avenant n°01 à la convention de délégation de service public

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la nouvelle grille tarifaire applicable à compter du 1^{er} janvier 2020 pour l'exploitation du complexe cinématographique « A l'Affiche » et le projet d'avenant n°01 à conclure avec la société « Les Ecrans de Chaumont » et d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°01 et à effectuer l'ensemble des actes nécessaires à sa bonne exécution.

N° 2019/169 - Convention de mise à disposition des biens meubles et immeubles entre la Ville de Chaumont et la régie personnalisée le Nouveau Relax

Le Conseil municipal décide à l'unanimité (Gérard BOCQUILLON ne prend pas part au vote) d'approuver la convention portant sur la mise à disposition par la Ville de Chaumont, des biens meubles et immeubles à la Régie personnalisée « Le Nouveau Relax », de dire que cette convention est conclue pour une durée de 5 années, équivalente à la durée de l'obtention par la Régie « Le Nouveau Relax » de l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » soit jusqu'au 31 décembre 2024 et d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention et toute pièce s'y rapportant.

N° 2019/170 - Convention financière entre la régie personnalisée le Nouveau Relax et la Ville de Chaumont pour l'année 2020

Le Conseil municipal décide à l'unanimité (Gérard BOCQUILLON ne prend pas part au vote) d'approuver le plan de financement prévisionnel 2020 de la régie personnalisée « Le Nouveau Relax » et d'approuver et autoriser Madame le Maire à signer la convention relative à la participation financière de la Ville de Chaumont au profit de la régie personnalisée « Le Nouveau Relax ».

N° 2019/171 - Convention de moyens et d'objectifs 2020 entre la Ville de Chaumont et le Signe

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens entre le Groupement d'Intérêt Public « le SIGNE, Centre National du Graphisme » et la Ville de Chaumont.

- Arrivée de Mme MURGIDA

N° 2019/172 - Avenant n°2 à la convention de mise à dispositions des biens culturels entre la Ville de Chaumont et le Signe

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver et d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition des biens culturels entre la Ville de Chaumont et le Signe afin de prendre en compte la nouvelle répartition des dépenses entre la Ville de Chaumont et le GIP, le Signe, centre national du Graphisme liées au nombre de licences dans le cadre de l'informatisation des musées avec la société Zetcom pour la dernière période du marché.

N° 2019/173 - Avenant n°4 à la convention de moyens et d'objectifs entre la Ville de Chaumont et la MJC

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le versement d'un acompte de 83 460,00 € représentant 60% de la subvention de l'année précédente.

N° 2019/174 - Attribution de bourses aux athlètes de haut niveau local

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la répartition de 2500 € pour les bourses et 300 € pour les visites médicales obligatoires au CMES, d'attribuer ces bourses conformément au tableau ci-dessous et d'autoriser Madame le Maire à signer les conventions correspondantes entre la Ville de Chaumont et chaque athlète concerné.

| Noms et Prénoms Des athlètes | Associations sportives | Subvention athlètes | CMES |
|---------------------------------|---------------------------|------------------------|--------------|
| COHAUT Flavy | GENERATION ROC | 500 € | 60 € |
| LORIN Thomas | CHAUMONT ENDURO 52 | 500 € | 60 € |
| HAMPE Romane | ECAC HANDBALL | 500 € | 60 € |
| HAMPE Léa | ECAC HANDBALL | 500 € | 60 € |
| ROUGEOT Camille | ECAC HANDBALL | 500 € | 60 € |
| Total | | 2 500 € | 300 € |

N° 2019/175 - Solde de la subvention à l'Office Municipal des Sports

Le Conseil municipal décide à l'unanimité (Gérard GROSLAMBERT, Isabelle FENAUX, Jessica GOULIN ne prennent pas part au vote) d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention et à verser la somme de 9.760 € à l'Office Municipal des Sports, représentant le solde de la subvention de fonctionnement d'un montant total de 24.400 € au titre de l'année 2019.

N° 2019/176 - Conventions avec le Chaumont Volley Ball 52 Haute-Marne et l'OMS

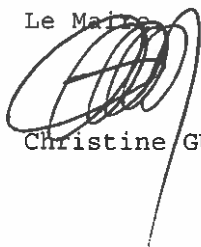
Le Conseil municipal décide à l'unanimité (Gérard GROSLAMBERT, Isabelle FENAUX, Jessica GOULIN ne prennent pas part au vote) d'autoriser Madame le Maire à signer les conventions correspondantes afin de permettre le versement d'un acompte de 208 000 € au CVB52HM et de 14 640 € à l'OMS.

N° 2019/177 - Compte-rendu des actes passés par le Maire

Madame le Maire rend compte des actes qu'elle a accomplis en vertu de la délibération du conseil municipal du 18 décembre 2015 et prise en application de l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Chaumont, le 06/01/2020

Le Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.

Christine GUILLEMY